



<b>SOMMAIRE</b>	
	<p>La journée de la Plateforme 2022 2</p> <p>Lancement du futur Gérontopôle Hauts-de-France 2</p> <p>La précarité énergétique en Hauts-de-France 3</p> <p>Déficience intellectuelle et addictions : améliorer la prévention avec PowerPid 4</p>
<b>Focus</b>	<p><b>Sport &amp; santé : une association bénéfique</b> 5</p> <p>Pratiques sportives dans les Hauts-de-France 5</p> <p>Les Maisons Sport-Santé, un label en plein essor 6</p> <p>Développer les parasports pour une pratique sportive plus inclusive 6</p> <p>Les Chemins de la Forme®, des parcours sport-santé accessibles à tous 7</p> <p>Médicasport, promouvoir une activité physique adaptée 8</p> <p>La fondation Decathlon : Le sport a tant à nous donner 8</p>
	<p>Lus pour vous / À lire 9</p>
	<p>Inégalités environnementales et sociales : existe-t-il une double vulnérabilité ? 10</p>
	<p>De nouvelles recommandations de la Commission européenne en matière de dépistage du cancer 11</p>
	<p>Agenda 12</p>

## RÉGION

# La journée de la Plateforme 2022

Le mardi 6 décembre prochain à Lille aura lieu la journée d'étude annuelle de la Plateforme, journée qui aura pour thématique « alimentation, santé & précarité ».

Pour cette nouvelle édition, un événement hybride est proposé avec possibilité d'y assister en présentiel à l'Institut Catholique de Lille\* ou de suivre cet événement en visioconférence.

L'impact de la précarité sur l'accès régulier à une alimentation saine et durable, ainsi que les conséquences d'une alimentation inadéquate sur la santé, sont aujourd'hui une problématique au cœur des politiques publiques. La crise sanitaire récente n'a fait que souligner le besoin de lutter contre la précarité alimentaire tant les dispositifs d'aides alimentaires ont été sollicités face aux situations de précarité causées ou aggravées par la crise.

La conférence inaugurale assurée par Philippe Cardon, maître de conférence en sociologie à l'université de Lille, permettra de mettre en lumière les connaissances de la recherche académique sur le sujet éponyme et les questionnements qui animent actuellement cette recherche. Elle sera suivie par un état des lieux régional afin de contextualiser la suite de la journée qui sera organisée autour de trois tables rondes portant sur la coordination institutionnelle en Hauts-de-France, les dispositifs d'accompagnement et d'aides alimentaires existants selon les publics et enfin sur le développement du pouvoir d'agir des individus afin de devenir acteurs de leur alimentation.

Le programme complet de la journée sera bientôt disponible sur le site de la Plateforme et les inscriptions ouvriront prochainement.



\* Sous réserve des conditions sanitaires



En savoir plus sur [pf2s.fr](https://pf2s.fr)



## RÉGION

# Lancement du futur Gérontopôle Hauts-de-France

Le 31 août dernier, la Région Hauts-de-France, l'ARS et la Carsat ont donné le coup d'envoi d'un gérontopôle régional, futur centre de ressources et d'expertise pour accompagner le vieillissement de la population.

Face au vieillissement de la population et au souhait de bien vieillir partagé par les usagers comme les professionnels de santé et les pouvoirs publics, les gérontopôles sont des structures inspirées des cancéropôles, destinées à servir de centres-ressources pour répondre aux besoins des acteurs du secteur. Ces structures doivent répondre à des enjeux très divers – formation des professionnels, réflexions territoriales prospectives des besoins et services du secteur, accompagnement de projets de collectivités territoriales, actions de communication et de prévention à destination des personnes âgées et des aidants – et assurer une co-construction des projets entre l'ensemble des parties prenantes.

Face aux nombreux défis générés par le vieillissement de la population, la région va donc se doter d'un gérontopôle afin de mettre en place un cadre de dialogue et de concertation pour la construction des politiques et projets à destination des personnes âgées et de faire émerger de nouveaux projets dans le domaine.

Ce gérontopôle sera créé lors de son Assemblée constitutive le 5 janvier 2023. D'ici là, six groupes de travail vont élaborer, en collaboration avec les acteurs régionaux du bien-vieillir, la feuille de route et les futures priorités de la structure.



En savoir plus sur [pf2s.fr](https://pf2s.fr)

## RÉGION

# La précarité énergétique en Hauts-de-France

*Alors que la période hivernale débute et que le contexte international provoque une flambée des prix de l'énergie, qu'en est-il de la précarité énergétique des ménages en Hauts-de-France ?*

Selon une étude de l'Insee réalisée en 2019, près d'un cinquième des ménages de la région se trouve en situation de précarité énergétique (contre 15 % dans les autres régions de province), ce qui fait des Hauts-de-France la troisième région de France la plus exposée à cette problématique. Ce fort taux de précarité énergétique s'explique notamment par un plus faible niveau de revenus (en particulier dans le cas des personnes âgées et familles monoparentales), par un parc de logement plus ancien que dans d'autres régions ainsi que par un climat plus rigoureux. Si, dans les zones urbaines, la précarité énergétique est moins présente, elle est plutôt liée à de faibles revenus alors que les logements sont dans l'ensemble moins coûteux à chauffer en raison d'une taille plus réduite. Dans le reste des territoires, la vulnérabilité des ménages est aussi liée aux caractéristiques de l'habitat, souvent plus grand et plus ancien, donc plus énergivore. L'est de la région est particulièrement affecté alors que la population y cumule vulnérabilité financière et vulnérabilité liée aux caractéristiques de l'habitat.

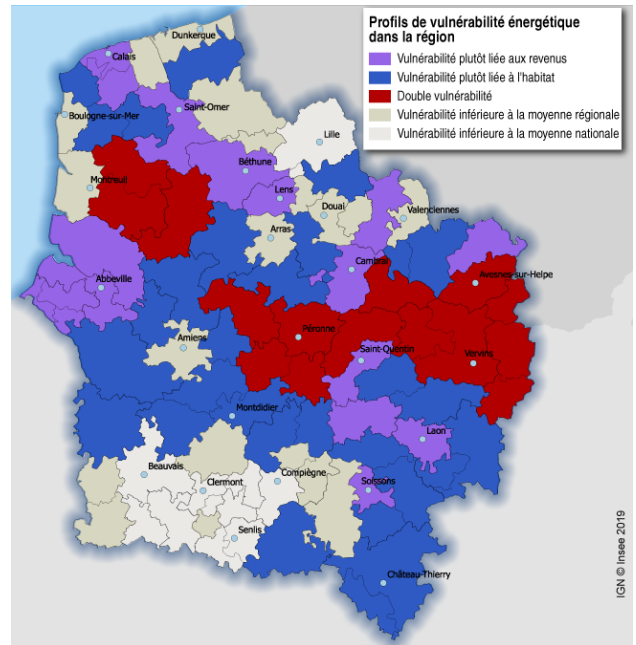
En outre, la dernière synthèse de l'observatoire national de la précarité énergétique (ONPE), parue en novembre 2021 sur la précarité énergétique, s'inquiète de la progression du phénomène alors que la part de ménage limitant leur consommation d'énergie pour des raisons financières est en forte progression par rapport à 2020.

Face à cette problématique qui grève le budget de certains, les initiatives se multiplient afin notamment de rénover les logements énergivores et de réduire la consommation et les factures énergétiques. Ainsi les Hauts-de-France ont été une des premières régions à se doter d'une société de tiers financement, initiées par la loi ALUR en 2014. L'objectif de ces sociétés est de permettre à des particuliers, quelles que soient leurs ressources, d'obtenir des financements nécessaires à la rénovation énergétique de leurs logements, ainsi qu'un appui technique à la réalisation des travaux.

D'autres aides ou dispositifs peuvent être mis en place localement. Le Département du Nord par exemple propose des aides pour accompagner les locataires ou propriétaires dans le changement des moyens de chauffage, dans les travaux d'isolation ou de mise aux normes de l'électricité et a récemment lancé un appel à projet intitulé « Lutte contre la précarité énergétique 2022 ». Pour l'accompagnement des locataires en situation de précarité énergétique, la Métropole européenne de Lille a aussi déployé des actions de médiation afin de les accompagner et de négocier si nécessaire avec les propriétaires bailleurs la réalisation de travaux performants d'efficacité énergétique.



[En savoir plus sur pf2s.fr](#)



Source : Insee

### Les ménages des Hauts-de-France vulnérables face à l'inflation actuelle

Selon une étude de l'Insee parue en septembre dernier, face à l'augmentation des prix de l'énergie et de l'alimentation, les ménages les plus modestes de la région subissent de plein fouet les effets de l'inflation. Les ménages ayant d'importantes dépenses énergétiques, notamment pour le chauffage de leur logement mais aussi pour leurs déplacements domicile-travail, sont particulièrement touchés.

L'inflation dans les Hauts-de-France : avec davantage de ménages modestes, la région plus vulnérable face à l'inflation



Source : Insee Analyses Hauts-de-France n° 139, Septembre 2022

Hauts-de-France insee.fr



[En savoir plus sur pf2s.fr](#)

## RÉGION

# Déficience intellectuelle et addictions : améliorer la prévention avec PowerPid

Entre 1 % à 3 % de la population française souffrirait d'un trouble du développement neurologique entraînant un fonctionnement intellectuel limité, en dessous de la moyenne. Pourtant, elles ne font pratiquement jamais l'objet de campagnes de prévention adaptées, en particulier pour les pratiques addictives à risque de cancer (tabac, alcool, cannabis...). Porté par l'Université et l'Institut Catholique de Lille, le projet PowerPID se propose de pallier ce manque en construisant avec et pour les personnes concernées, leurs familles et les professionnel.le.s, des méthodes de prévention spécifiques et adaptées.

Il comprend trois phases. La première – déployée à Calais – est consacrée à la co-construction de la méthode ou du processus de prévention et de réduction des risques des pratiques addictives. Elle comprend une recherche qualitative par entretiens récits de vie auprès des résident.e.s d'un foyer ayant consenti à participer à la recherche. Celle-ci vise à identifier les déterminants de santé propres aux personnes vivant une déficience intellectuelle qui pourraient expliquer les modalités de leur exposition à l'usage de drogues. Elle comprend également les interventions de professionnel.le.s partenaires spécialisés dans la Réduction des risques (RDR) [Haut-de-France Addictions] et l'Activité physique adaptée (APA) [DK Pulse] proposant aux participant.e.s une montée en compétence autour de la gestion de leurs addictions, cela en les préservant de toute forme d'hygiénisme ou injonction descendante à l'abstinence. La deuxième phase sera dédiée au déploiement de ladite méthode sur trois autres sites de la région – Dunkerque, Hazebrouck et Beauvais – pour évaluer sa pertinence et les transformations potentielles à opérer. La troisième et dernière phase est consacrée à un essai contrôlé non-randomisé multicentrique qui doit mesurer les effets physiologiques et comportementaux de la recherche, mais aussi l'appropriation de la démarche par ses participant.e.s et le degré d'encapacitation des



personnes en matière de conduites addictives. Par sa démarche participative, PowerPID entend contribuer à la connaissance scientifique des déterminants de santé des personnes en situation de handicap, tout en rompant avec les injustices épistémiques qui maintiennent indument les personnes concernées à distance de la production de savoirs sur leur condition.

Aymeric Mongy, Chargé de recherche  
Unité HADéPaS (Laboratoire ETHICS EA7446)  
Institut Catholique de Lille

## Psychiaclic, un pont entre généralistes et psychiatres

Les médecins généralistes sont bien souvent les premiers professionnels de santé consultés en cas de symptômes psychiatriques. Lancé en octobre 2021, Psychiaclic est un outil d'aide au diagnostic et à la prise en charge destiné aux médecins généralistes en cas de consultation à motif psychiatrique afin de favoriser une prise en charge précoce de ces pathologies. Trois mois après son lancement, le site avait déjà reçu plus de 10 000 visites.

La création de cet outil a été portée par la Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale des Hauts-de-France (F2RSM Psy), en collaboration avec le département de médecine générale et le pôle de psychiatrie du CHU de Lille, ainsi que le groupement hospitalier de territoire de psychiatrie du Nord et du Pas-de-Calais. Ce dispositif innovant est financé par la Fondation de France.



En savoir plus sur [pf2s.fr](https://pf2s.fr)



## Sport & santé : une association bénéfique

Les bienfaits de l'activité physique sur la santé sont aujourd'hui avérés : l'Organisation mondiale de la santé (OMS) atteste que la pratique d'une activité physique régulière est un facteur de protection essentiel pour la prévention et la prise en charge de pathologies telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2 ou encore divers cancers. Outre ces bienfaits physiologiques, l'activité physique est aussi bénéfique pour la santé mentale : elle participe à la prévention de la diminution des facultés cognitives et permet entre autres de diminuer l'anxiété et le stress, la fatigue et l'insomnie ainsi que la dépression. Elle peut également contribuer au maintien d'un poids sain et du bien-être général.

Malgré ces bienfaits reconnus, en France comme dans de nombreux autres pays, la pratique d'une activité physique demeure insuffisante au regard des recommandations de l'OMS. En Hauts-de-France, seulement trois personnes sur cinq ont pratiqué au moins une activité sportive au cours de l'année 2018 (cf. article ci-contre). Ainsi la région compte la plus grande proportion de non-pratiquants parmi l'ensemble des régions françaises.

Pour la santé de la population régionale et pour son bien-être en général, encourager et développer la pratique d'activités physiques et sportives est essentiel, ambition clé des Maisons sport-santé (cf. article page 6). Développer des parcours adaptés et des outils interactifs afin de sensibiliser et d'orienter la population est aussi bénéfique, qu'il s'agisse de parcours grand public ou d'activités physiques adaptées encadrées (cf. articles pages 6 et 8), ou encore de programmes favorisant le déploiement de parasports afin que la pratique sportive soit accessible au plus grand nombre (cf. article page 7).

### Pratiques sportives dans les Hauts-de-France

Selon le Baromètre national des pratiques sportives de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), un peu moins de 60 % des habitants des Hauts-de-France ont pratiqué au moins une activité sportive au cours des 12 derniers mois en 2018, contre 66 % pour la France entière. La course et la marche sont les activités les plus pratiquées, dans la région comme en France, avec un taux de pratique toutefois un peu plus faible en région (35 % contre 40 % en France). Viennent ensuite les activités de la forme et de la gymnastique avec un taux de pratique proche (21 % en région pour 22 % en France).

Les sportifs de la région sont 38 % à exercer leur activité en plein air ou en milieu naturel, soit un peu plus qu'en France. Par contre, pratiquer au moins trois activités est moins fréquent en région qu'au niveau national.

À l'instar des Français, la première motivation à la pratique sportive des habitants de la région est la santé (48 % des pratiquants l'évoquent), mais elle constitue aussi le premier frein (un quart des non-pratiquants la mentionne). La détente est évoquée par 39 % des personnes interrogées pour se motiver à pratiquer du sport. Enfin, ne pas aimer le sport est cité par un quart des non-pratiquants et le coût de la pratique jugé trop élevé par 12 % des non-pratiquants interrogés dans la région.



En savoir plus sur [pf2s.fr](https://www.pf2s.fr)



En savoir plus sur [pf2s.fr](https://www.pf2s.fr)

## FOCUS

# Les Maisons Sport-Santé, un label en plein essor



Les Maisons Sport-Santé (MSS) sont l'ambition de la stratégie nationale sport santé 2019-2024 : améliorer l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive. Elles ont pour missions d'accueillir, d'informer, d'orienter les personnes dans leur programme sport-santé personnalisé. Elles peuvent être un lieu d'exercice d'activité physique, de réalisation d'un bilan des capacités physiques sur la base d'une prescription médicale adaptée. Comment devenir une MSS ? Être une structure associative, une collectivité, un établissement de santé qui travaillent sur des logiques de sport santé sur le territoire régional.

### De la lutte contre la sédentarité à la prise en charge des patients

Les MSS sont ouvertes à tous les publics mais particulièrement aux :

- personnes en bonne santé qui n'ont jamais pratiqué de sport ou n'en ont pas fait depuis longtemps et veulent se remettre à l'activité physique avec un accompagnement à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge ;
- personnes souffrant d'affections de longue durée, y compris celles présentant des symptômes persistants post COVID-19 (« Covid long »), quel que soit leur âge nécessitant une activité physique adaptée sécurisée par des professionnels formés et prescrite par un médecin ;
- personnes souffrant de maladies chroniques pour lesquelles l'activité physique et sportive est recommandée.

<sup>1</sup> [La cartographie des Maisons Sport-Santé](#)



En savoir plus sur [pf2s.fr](#)

Si le pilotage est national, l'ARS et la Drages Hauts-de-France ont choisi de porter une animation de réseau autour des 36 MSS de la région<sup>1</sup>. L'objectif est de rassembler l'ensemble des MSS du territoire pour connaître et partager l'offre de chacun, créer une force de proposition par territoire couvert, réfléchi et adaptée, pour tous les usagers et en particulier pour les publics éloignés.

### Le Mobil'Bus, maison sport-santé itinérante

Dans la Somme, l'association Profession Sport & Loisirs 80 a inauguré cet été son Mobil'Bus Sport Santé, une MSS itinérante. L'association a aménagé un ancien bus de ville pour en faire une salle de sport pouvant accueillir jusqu'à 8 personnes simultanément avec vélos, espaces de renforcement musculaire, plateformes d'équilibre et espaces de pouliothérapie. L'encadrement est assuré par un éducateur diplômé en ingénierie de la rééducation, du handicap et de la performance motrice. Avec cette structure mobile, l'objectif est de favoriser l'accès à la pratique physique et sportive des personnes qui en sont éloignées, notamment dans des territoires ruraux.

### Le sport sur ordonnance

Les Maisons Sport-Santé sont aussi un moyen de répondre à la prescription de sport sur ordonnance. La prescription d'une activité physique adaptée par un médecin a été inscrite dans le code de la santé publique en 2016 en ces termes : « Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient<sup>1</sup> ».

<sup>1</sup> Article L1172-1 - Code de la santé publique.

## FOCUS

# Développer les parasports, pour une pratique sportive plus inclusive

Parmi les Français en situation de handicap, combien pratiquent régulièrement une activité physique ? Faute de données fiables et exploitables, il n'est pas réellement possible de répondre à cette question, mais selon le diagnostic du Comité paralympique et sportif français (CPSF), la pratique sportive reste très limitée chez les personnes en situation de handicap.

Avec pour objectif de développer la pratique de parasport dans l'ensemble du territoire, le CPSF représente, anime et coordonne l'ensemble des acteurs qui proposent, en loisirs comme en compétition, une offre sportive à destination des personnes en situation de handicap. Face à une constante évolution du handicap dans la société, il s'agit d'anticiper et de s'adapter pour construire un modèle d'offre qui corresponde à la demande. Parmi les programmes s'inscrivant dans cette dynamique, on peut citer :



En savoir plus sur [pf2s.fr](#)

# Les Chemins de la Forme®, des parcours sport-santé accessibles à tous

Depuis dix ans, l'Institut des Rencontres de la Forme (IRFO) – association nationale experte en prévention santé – propose un dispositif innovant de parcours sport-santé aménagés, proches des lieux de vie, accessibles au plus grand nombre, conçus pour se rassembler et bouger de manière ludique et originale, quel que soit le cadre dans lequel il est mis en place : Les Chemins de la Forme®.

Ces parcours sport-santé sont conçus pour favoriser la pratique des 30 minutes par jour d'activité physique recommandées par les autorités de santé (1h pour les enfants), en encourageant les individus à « bouger malin » sur le lieu où ils se trouvent. Selon le public auquel ils sont destinés (grand public, élèves, seniors, salariés, patients, ...), ils proposent des activités différentes :

- En ville, la marche est associée à la découverte du patrimoine local, des ateliers d'activité physique (conçus pour être à la portée de tous) ou des ateliers bien-être.
- À l'école, des tracés de cours de récréation incitent les plus jeunes à bouger de manière ludique.
- En structure de santé, des parcours adaptés aident à se remettre sur pieds après une intervention à l'hôpital, ou pour rester actifs en EHPAD.

Ces parcours sont rythmés par des contenus additionnels, vidéos, photos ou audios décrivant des exercices d'activité physique, des ateliers bien-être, patrimoine historique et culturel local. Ces contenus sont accessibles en flashant des QR Codes sur les bornes placées tout au long de la balade, ou plus simplement encore, en se laissant guider

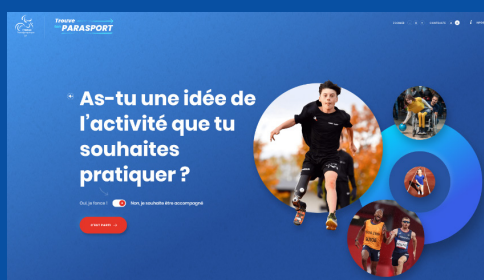
par l'application Form'City, qui recense l'ensemble des Chemins de la Forme® disponibles pour le grand public sur le territoire national. En Hauts-de-France, plusieurs parcours sont déjà disponibles à Lille – à terme 9 parcours y seront disponibles –, Béthune, Valenciennes et Le Portel tandis que d'autres sont en cours de développement à Compiègne, Anzin, Arras et Amiens.

Outre Les Chemins de la forme®, l'IRFO propose des programmes dédiés selon les publics en milieu scolaire, comme le programme « Bien dans mon lycée, bien dans mes baskets », ou au sein d'entreprises pour sensibiliser et informer les salariés grâce aux Rencontres de la forme®.



[En savoir plus sur pf2s.fr](https://www.pf2s.fr)

- Trouve ton parasport : Ce dispositif numérique permet de proposer des disciplines qui correspondent le mieux à la personne, selon différents indicateurs (les envies, le handicap, le type de pratique, les contre-indications, l'âge, les qualités physiques, les motivations). L'ambition est de faciliter l'accès à la pratique sportive (compétitive ou de loisir) pour les personnes en situation de handicap, en les orientant au mieux.



- ESMS X CLUBS : Ce dispositif vise à mettre en lien des clubs sportifs et des établissements médico-sociaux qui n'ont pas de contacts réguliers avec le mouvement sportif fédéré afin d'impulser des actions de découverte des pratiques parasportives et d'accompagner leur pérennisation. L'objectif est notamment d'accroître et pérenniser le nombre de personnes relevant d'un ESMS pratiquant une activité sportive et de mieux intégrer le sport dans le projet d'accompagnement personnalisé.



## FOCUS

# Médicasport, promouvoir une activité physique adaptée

Médicasport est un programme de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep), déployé dans le Pas-de-Calais, l'Oise et la Somme, dont l'objectif est de proposer diverses activités physiques adaptées afin d'entretenir, préserver et optimiser le capital santé de tous.

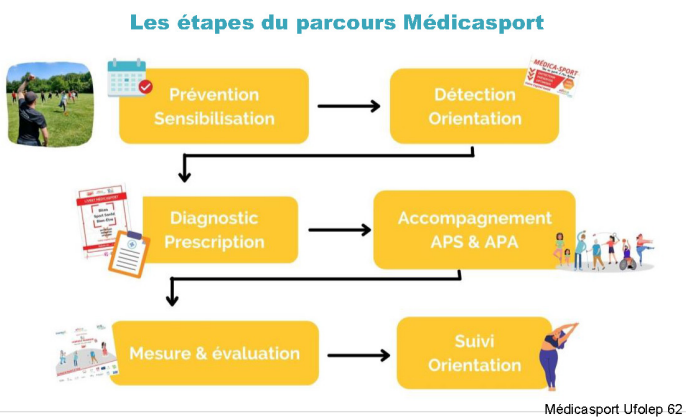


L'Ufolep se définit comme une fédération multisport qui a pour ambition de promouvoir et de rendre accessible à tous l'activité physique et sportive. Parmi ses missions, l'Ufolep promeut le sport-santé et propose des activités physiques adaptées (APA). Médicasport s'inscrit dans cette dynamique et se veut être « un traitement non-médicamenteux permettant de reprendre ou de commencer une activité physique et/ou sportive encadrée par un éducateur-trice en activité physique adaptée ».

Dans le Pas-de-Calais, et plus particulièrement dans le bassin minier, l'état de santé très dégradé de la population est lié pour partie à un manque d'exercice physique et de mauvaises pratiques alimentaires. La fédération départementale y a développé le programme Médicasport et des séances d'APA, afin de sensibiliser des personnes éloignées de la pratique sportive, de lutter contre la sédentarité et les conduites à risques, et ainsi réduire la prévalence de pathologies cardiovasculaires, du diabète ou encore de l'obésité. Des actions sont menées dans le domaine de la prévention - sensibilisation, de la détection - prescription et 10 à 18 séances d'APA par semaine ont lieu selon les intercommunalités. Des activités variées, que ce soit en termes de niveau ou type de pratiques, sont proposées afin de répondre aux besoins et capacités du public. Le suivi comprend aussi des « contrôles techniques » – qui permettent de mesurer le niveau d'activité physique, la condition physique et les indicateurs de santé – et qui sont retranscrits dans un livret Médicasport qui assurent le lien entre éducateurs sportifs et professionnels de santé.

En effet, ce programme s'inscrit dans une dynamique territoriale avec la mise en réseau de nombreux professionnels. Outre l'équipe de l'Ufolep et ses éducateurs sportifs, le programme intègre de nombreux professionnels de santé, qui prescrivent notamment des séances d'APA : médecins, maison de santé, établissements de soins, kinésithérapeutes, infirmières libérales... Par ailleurs, l'objectif étant d'atteindre des publics fragiles et/ou isolés, les partenariats avec des interlocuteurs du domaine social (centres sociaux, CCAS, médiateurs santé, épiceries sociales, associations caritatives, etc.) sont aussi primordiaux pour assurer la promotion et l'orientation vers le programme auprès de ces publics.


Ce projet, ainsi que deux autres projets développés par les fédérations de l'Oise et de la Somme, sont financés par la Région dans le cadre de son appel à projet « Prévention santé innovation ».



### La fondation Decathlon : « Le sport a tant à nous donner »

En France, mais aussi ailleurs dans le monde, la fondation Decathlon fait partie des acteurs qui soutiennent et valorisent les bienfaits du sport. Son engagement ? « Accompagner les plus fragiles et faire du sport un vecteur d'insertion, ainsi qu'un moyen de rester en bonne santé ». Créée en 2005, cette fondation a depuis soutenu 750 projets dans plus de 40 pays : initiation à divers sports à destination de publics fragiles ou isolés, don de matériel sportif innovant ou encore financement de construction ou de rénovation d'équipements sportifs, les projets soutenus sont variés et visent à rendre le sport accessible au plus grand nombre.

En Hauts-de-France, la fondation a par exemple développé avec le centre Oscar Lambret de Lille une brassière de sport adaptée aux femmes ayant été touchées par un cancer du sein. La fondation a aussi accompagné le projet « mon sport santé » en participant à la conception et au financement d'une salle de sport intégrée dans les locaux du centre Oscar Lambret. D'une surface de près de 140 m<sup>2</sup>, cet espace permet d'offrir aux patients deux séances de sport par semaine durant 6 mois, soit 48 séances au total, coachées gratuitement.

 En savoir plus sur [pf2s.fr](https://pf2s.fr)

 En savoir plus sur [pf2s.fr](https://pf2s.fr)



## LUS POUR VOUS



### Précarité alimentaire : une situation exacerbée par la crise sanitaire

La crise sanitaire liée au Covid-19 a renforcé les disparités sociales et économiques, et a notamment aggravé, voire créé, des situations de précarité alimentaire. L'étude de l'Adulm revient sur les effets de la crise sanitaire sur les populations et ses conséquences en matière de précarité alimentaire ; sur les réponses déployées par les acteurs face à la crise sanitaire ; et enfin recense les leçons à tirer de cette crise afin d'améliorer la résilience du territoire de la MEL et de mettre en place des mesures pérennes pour être en capacité de faire face aux crises alimentaires de demain.

Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole. « Précarité alimentaire et crise sanitaire : les fragilités et capacités de résilience du territoire de la Métropole Européenne de Lille », septembre 2022.



### Les plus modestes plus affectés par les maladies chroniques

Entre 2016 et 2017, les 10 % les plus modestes de la population française ont développé plus souvent une maladie chronique que les 10 % les plus aisés, qu'il s'agisse de diabète, de maladies psychiatriques ou encore de maladies respiratoires ou cardiovasculaires. Les plus modestes cumulent un risque de décès supérieur à celui des plus aisés en raison de la prévalence des maladies chroniques et de leur catégorie sociale. Ces pathologies accentuent les inégalités en matière d'espérance de vie : chez les personnes atteintes d'une maladie chronique, l'espérance de vie des plus modestes est inférieure de plus de 6 ans à celle des plus aisés.

S. Allain et V. Costemalle. « Les maladies chroniques touchent plus souvent les personnes modestes et réduisent davantage leur espérance de vie ». Études et résultats, n°1243, Drees, octobre 2022.



### Comment réduire les inégalités d'accès à l'emploi

Agir contre les inégalités d'accès à l'emploi est essentiel afin de lutter contre la précarité et l'ensemble des inégalités. Une fois identifiés les freins d'accès à l'emploi (déterminisme social, échec scolaire, situations familiales complexes, mobilité géographique, etc.), les besoins des employeurs et l'apport des médiateurs pour accompagner les personnes éloignées de l'emploi, le Ceser rappelle le droit effectif à un emploi durable et de qualité et recommande une approche humaniste et bienveillante comprenant un soutien massif à la création d'emploi pour les personnes qui en sont éloignées et aux initiatives qui y concourent.

J.-M. Bondu et J. Maillard-Sobieski. « De l'inégal accès à l'emploi à l'inclusion dans l'emploi, des solutions existent pour les personnes qui en sont les plus éloignées ». Rapport-avis, Conseil économique, social et environnemental régional, septembre 2022.

## À LIRE

### Étude d'impact 2022 : mesurer les effets de l'inclusion numérique sur la situation des publics en précarité



Emmaüs Connect lutte contre l'exclusion numérique en travaillant sur l'accès au matériel, l'accès aux moyens de connexion et l'accompagnement vers des compétences numériques essentielles. L'étude d'impact 2022 repose sur l'analyse des données actuelles d'Emmaüs Connect, sur une étude qualitative (entretiens individuels) et sur une étude quantitative (« face à face » des bénéficiaires et des formateurs). Elle rend compte des effets concrets de l'inclusion numérique et de pistes d'améliorations dans l'accompagnement des publics en situation de précarité numérique et sociale. Grâce au matériel issu du réemploi solidaire, le numérique est à la portée des plus petits budgets. À l'issue des accompagnements, les bénéficiaires sont plus autonomes et ont davantage recours aux services administratifs qu'auparavant. L'étude rappelle que le lien humain est un facteur essentiel dans la progression des personnes en difficulté et souligne la nécessité d'accompagnements longs pour mener les publics vers une grande autonomie.

Connaître les besoins des publics accompagnés est un préalable à la mise en œuvre d'actions adaptées aux réalités locales. Si vous êtes une structure recevant un public en situation de fragilité dans les Hauts-de-France, **vous pouvez contribuer à l'enquête sur les fragilités numériques** mises en place dans le cadre d'un groupe de travail de la Plateforme. La marche à suivre pour participer au projet est consultable [ici](#).

Emmaüs Connect. « Étude d'impact 2022 : mesurer les effets de l'inclusion numérique sur la situation des publics en précarité », avril 2022.

# Inégalités environnementales et sociales : existe-t-il une double vulnérabilité ?



Dans cette note d'analyse récente, France stratégie étudie la corrélation entre exposition multiple aux pollutions et précarité sociale selon les territoires.

Les risques sanitaires liés à l'exposition à des substances chimiques présentes dans notre environnement sont aujourd'hui un enjeu de santé publique majeur alors qu'en France 48 000 à 97 000 décès seraient liés à la pollution atmosphérique selon les estimations. Face aux dangers environnementaux, les attentes des Français sont fortes : sept sur dix sont convaincus que l'environnement a un impact sur la santé.

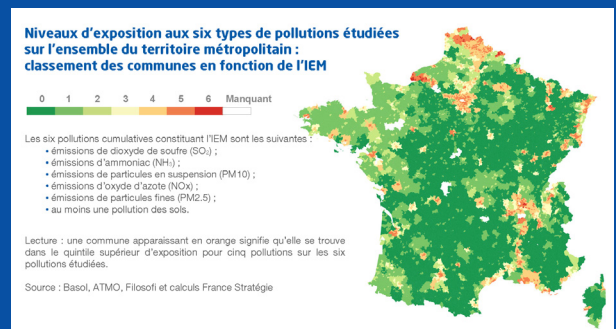
Parmi la population, l'exposition à des dangers environnementaux est variable en termes de probabilité et de niveau d'exposition. Elle est souvent multifactorielle, ce qui la rend d'autant plus difficile à quantifier et à croiser avec les inégalités sociales de santé. France stratégie s'est basée pour cette analyse sur l'exposition des territoires aux principaux polluants présents et mesurables dans l'air, les sols et eaux souterraines. Il s'agit de proposer un premier diagnostic des inégalités environnementales en « [évaluant] si les catégories sociales les plus défavorisées sont surreprésentées dans les territoires surexposés aux facteurs de risques ».

Grâce à un Indice d'exposition multiple (IEM) aux différentes pollutions, France stratégie a pu superposer la carte française de l'IEM à celles des fragilités sociales. Il en ressort que les communes les plus pauvres présentent des sols plus fortement pollués, notamment en raison de la proximité des sites industriels polluants. Pour la pollution de l'air, plus présente dans les grandes villes et métropoles, le gradient

socioéconomique est plus nuancé. Dans l'ensemble, l'IEM est relativement croissant selon le niveau de vie médian des communes, avec un indice globalement élevé dans les métropoles et grandes villes. France stratégie note que, dans les communes où l'IEM atteint 6 sur 6, le taux de chômage est en moyenne supérieur de 4 points au taux national, tandis que dans les communes où l'IEM est inférieur à 4, ce taux de chômage est plus faible qu'au niveau national. L'âge et la catégorie socioprofessionnelle sont aussi des facteurs à prendre en compte et à croiser avec l'IEM pour analyser la superposition entre inégalités sociales et environnementales.

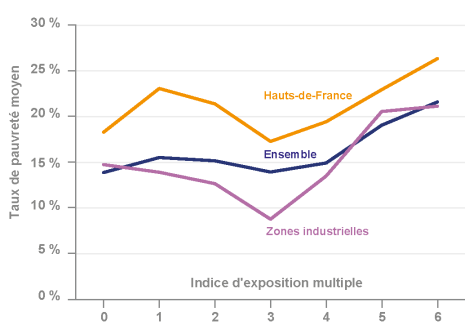
Il ressort de cette première étude trois grandes catégories de territoires : « les territoires industriels, où le croisement entre inégalités d'exposition et inégalités sociales est le plus fort ; les métropoles et les grandes villes, plus jeunes et plus riches, mais plus polluées, notamment à cause de la pollution de l'air ; et les zones rurales, aux populations plus âgées, plus modestes et exposées plus spécifiquement aux pollutions agricoles ».

J. Fosse, C. Salesse et M. Viennot, « Inégalités environnementales et sociales se superposent-elles ? », Note d'analyse n°112, France Stratégie, septembre 2022



En savoir plus sur pf2s.fr

Taux de pauvreté moyen selon l'IEM de la commune de résidence



Les Hauts-de-France, région qui concentre bien des zones d'emploi industriels historiques et cumule les fragilités sociales, fait l'objet d'un focus par France Stratégie. Les zones industrielles de la région présentent un IEM élevé, ce qui peut s'expliquer par la pollution issue des sites industriels. Dans ces zones, les chômeurs ainsi que les ouvriers sont fortement représentés dans les communes ayant les IEM les plus élevés. Plus généralement, France stratégie observe que le taux de pauvreté croît avec l'IEM : dans la région, « le taux moyen de pauvreté atteint 18 % dans les communes les moins exposées et 26 % dans les communes à IEM maximal ».

## EUROPE

# De nouvelles recommandations de la Commission européenne en matière de dépistage du cancer

*Deux ans après le lancement du plan européen pour vaincre le cancer, la Commission européenne vient de mettre à jour ses recommandations en matière de dépistage du cancer, pour des processus élargis et de meilleure qualité.*

Dans la lutte contre le cancer, la détection à un stade précoce est un atout clé. Bien que les avancées technologiques et médicales en la matière aient été nombreuses ces dernières années, les préconisations de l'Union européenne pour le dépistage des cancers n'avaient pas été mises à jour depuis près de 20 ans. Celles-ci viennent d'être actualisées et mettent l'accent sur la détection des cancers à un stade précoce : dépister plus largement, en couvrant davantage de groupes cibles et davantage de cancers, afin d'augmenter les possibilités de traitement et sauver des vies.

Parmi ces recommandations, figure l'élargissement de l'accès au dépistage ciblé du cancer du sein – pour y inclure les femmes âgées de 45 à 74 ans (contre 50 à 69 ans actuellement) –, du cancer du col de l'utérus – dépistage tous les 5 ans chez les femmes de 30 à 65 ans selon le statut vaccinal –, et du cancer colorectal *via* des test de triages chez les personnes âgées de 50 à 74 ans.

La Commission recommande aussi l'introduction progressive de programmes de dépistage de trois cancers supplémentaires : celui du poumon chez les gros fumeurs âgés de 50 à 75 ans ; celui de la prostate chez les hommes jusqu'à 70 ans ; et celui de l'estomac dans les régions où les taux d'incidence et de mortalité de ce cancer sont élevés.

Dans l'ensemble, la Commission recommande que les États membres accordent une attention particulière à l'égalité d'accès au dépistage et souligne qu'il est essentiel de « garantir des procédures de diagnostic, des traitements, un soutien psychologique ainsi qu'un suivi post-traitement adéquats et en temps utile ».

« Le cancer constitue pour nous une priorité sanitaire. Au cours des deux dernières années, la COVID-19 a eu des répercussions négatives sur la prévention, la détection et le diagnostic du cancer. Une détection du cancer aussi précoce que possible peut réellement faire la différence en augmentant les possibilités de traitement et en sauvant des vies. Pour ce faire, nous devons renforcer le dépistage du cancer dans toute l'Union européenne. Aujourd'hui, nous montrons une nouvelle fois notre détermination à lutter résolument et collectivement contre le cancer. »  
[Déclaration de Margaritis Schinas, vice-président chargé de la promotion de notre mode de vie européen.](#)



### ACCESSIBILITÉ ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Objectif : 90 % de la population de l'UE remplissant les conditions requises pour le dépistage du cancer du sein, du cancer du col de l'utérus et du cancer colorectal devraient se voir proposer un dépistage d'ici à 2025.

### LA RECOMMANDATION ACTUALISÉE EST COMPLÉTÉE PAR :



Des lignes directrices actualisées et nouvelles de l'UE en matière de dépistage et des systèmes d'assurance de la qualité



L'amélioration du suivi et de l'échange de données grâce au système européen d'information sur le cancer et à l'espace européen des données de santé



En savoir plus sur [pf2s.fr](https://pf2s.fr)

## AGENDA

**15 novembre 2022**  
**Paris**

SANTÉ ET TRAVAIL - 1<sup>ÈRE</sup> JOURNÉE  
THÉMATIQUE DES ORS

ORGANISATION : FNORS  
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

**29 novembre 2022**  
**Caen**

SANTÉ MENTALE DES ADOLESCENTS  
ET DES JEUNES

ORGANISATION : PLATEFORME  
D'OBSERVATION SANITAIRE ET SOCIALE  
NEO  
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

**1<sup>er</sup>-3 décembre 2022**  
**Nantes**

COLLOQUE INTERNATIONAL VILLES ET  
SANTÉ MENTALE

ORGANISATION : VILLE DE NANTES ET  
NANTES MÉTROPOLE  
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

**6 décembre 2022**  
**Lille**

**Hybride**

JOURNÉE ANNUELLE DE LA PF2S -  
ALIMENTATION, SANTÉ ET PRÉCARITÉ

ORGANISATION : PF2S  
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

**13-14 décembre 2022**  
**Le Havre**

**Hybride**

VIVRE ET BIEN VIEILLIR ENSEMBLE SUR SON  
TERRITOIRE : QUELS CHOIX DE SOCIÉTÉ ?

ORGANISATION : LONGEVITY, LES ASSISES  
NATIONALES DU BIEN-VIEILLIR  
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

**15 décembre 2022**  
**Lille**

SÉMINAIRE EUROPE & SANTÉ

ORGANISATION : RÉGION HAUTS-DE-FRANCE  
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

## Plateforme sanitaire et sociale Hauts-de-France

Éditeur : OR2S, faculté de médecine, 3 rue des Louvels, 80036 Amiens cedex 1  
Tél : 03 22 82 77 24, courriel : [info@or2s.fr](mailto:info@or2s.fr) site : [www.or2s.fr](http://www.or2s.fr) / [www.pf2s.fr](http://www.pf2s.fr), courriel : [plateforme@or2s.fr](mailto:plateforme@or2s.fr)  
Directeur de publication : P<sup>r</sup> Maxime Gignon (OR2S)

Comité de rédaction : Cécile Bogucki (conseil régional), Marie Chastel (conseil départemental Nord), Sophie Debuissier (OR2S), Anne Duchemin (DREETS), Cécile Gauthiez (OR2S), Grégory Marlier (conseil régional), Nadia Rouache (conseil régional), Julien Salingue (institut catholique de Lille), Nadège Thomas (OR2S), Christophe Trouillard (DREETS), David Verloop (ARS)

Rédaction : Cécile Gauthiez, mise en page : Sylvie Bonin  
n° ISSN : 2679-0033 (en ligne) - Dépôt légal octobre 2022

*Inscrivez-vous ici*  
*pour recevoir la lettre électronique et les informations*  
*de la Plateforme sanitaire et sociale Hauts-de-France*

Suivez-nous



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DREETS)



Région  
Hauts-de-France